



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Toulouse, le 12 juin 2021

Mesures de lutte contre la COVID-19 : rappel des consignes et appel à la responsabilité

Ce vendredi 11 juin dans la soirée, il a été constaté qu'un nombre trop important de personnes était rassemblé sur les quais et berges de la Garonne à Toulouse. Certaines ne respectaient ni les gestes barrières (distanciation et port du masque), ni le couvre-feu fixé à 23h.

Les forces de sécurité intérieure présentes ont par ailleurs été prises à partie par certains individus au niveau de la place Saint-Pierre et de la place de la daurade donnant lieu à 7 interpellations pour violence aggravée envers personnes dépositaire de l'autorité publique. Ces personnes ont été placées en garde à vue.

Si de tels débordements devaient se reproduire, les auteurs de troubles seraient interpellés et le parquet immédiatement saisi.

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, lance un appel au **strict respect des mesures de lutte contre la COVID-19 et à la responsabilité de chacun.**

Pour rappel :

- Les sorties et déplacements sont interdits pendant le couvre-feu fixé entre 23h et 6h, sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'à 3 750 € en cas de récidive.
- Les rassemblements de plus de 10 personnes sont interdits dans les espaces publics.
- Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du territoire de la Haute-Garonne, y compris en extérieur. Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €.

Chacun doit faire preuve de responsabilité pour la santé de tous.

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

05 34 45 34 45 - communication@occitanie.gouv.fr

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués